

# RÉVÉLER LES FAITS ET PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES MINEURES ÉVALUER LE DANGER



Véronique Ribac  
Coralie Koki

formations@france-victimes.fr  
assistanceformation@france-victimes.fr

01 41 83 42 21  
01 41 83 42 23

Catalogue en ligne : <https://france-victimes.catalogueformpro.com/>

N° SIRET : 339 175 705 00054 | Code APE : 9499Z  
N° de déclaration d'activité : 11 75 45287 75 auprès du préfet de Région Ile de France

## RÉVÉLER LES FAITS ET PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES MINEURES ÉVALUER LE DANGER

Niveau intermédiaire, avancé

### Intervenantes :

- **Alexandra Tkaczynski**, Référente sociale du Réseau France Victimes.
- **Christel Perez**, Formatrice à l'EPE et systémicienne en travail social
- **Clara Mautalent**, Psychologue et consultante "Handicap", formatrice à l'EPE - Ecole des Parents et des Éducateurs

### Prérequis :

Avoir une expérience d'un an minimum au sein d'une AAV. Connaissance significative dans l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales

**Public :** Tout Professionnel de l'aide aux victimes

### Objectifs pédagogiques :

- Définir et repérer les différentes formes de violences sur mineurs
- Connaître le cadre légal et l'évolution législative récente
- Proposer un cadre d'intervention favorisant l'expression des victimes mineures
- Identifier les bonnes pratiques professionnelles pour prévenir, qualifier et évaluer le niveau de danger,
- Adapter l'accompagnement des victimes et de leurs proches à la spécificité et à la diversité des situations du champ de la protection de l'enfance

### Thématiques abordées :

- 1ère journée :
  - Les champs d'application de la protection de l'enfance (spécificités, aspects sociojuridiques , focus AAV, etc.)
  - Les différentes formes de violence sur mineurs
- 2ème journée :
  - Présentation et recensement d'outils permettant d'identifier le danger
  - Travail en sous-groupes sur l'un d'entre eux (mise en situation d'évaluation du danger, adaptation des outils présentés au champs d'exercice des professionnels du réseau
- 3ème jour :
  - Prévenir et protéger les enfants en situation de handicap
  - Adapter la grille d'évaluation élaborée le 2ème jour
- 4ème jour :
  - Prévenir et protéger les enfants dans le cadre des violences conjugales
  - Adapter la grille d'évaluation élaborée le 2ème jour
- 5ème jour :
  - REX : analyse des trames retravaillées ou élaborées, comment les adapter aux AAV ?

### Moyens pédagogiques :

- Méthode, interrogative démonstrative et expérientielle
- Diaporama et supports apprenants, paperboard, vidéoprojecteur



**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :**

- Tests de positionnement en amont de la formation.
- Recueil d'informations sur leurs connaissances en lien avec le handicap, les violences conjugales et outils utilisés dans leur pratique professionnelle.
- Quizz, tours de table

**Organisation :**

- Modalités : Formation dispensée au format mixte (présentiel/visioconférence) chez **France Victimes** : 27 avenue Parmentier - 75011 PARIS et à l'**EPE** : 5 impasse du Bon Secours 75011 PARIS

- les 25 et 26 mars 2024, en présentiel à l'EPE
- le 8 avril 2024 après-midi en visioconférence - (3 heures)
- le 23 avril 2024, le matin en visioconférence - (3 heures)
- le 27 mai 2024, en présentiel chez France Victimes

- Volume horaire : **28H00** minimum
- Nombre de participants maximum : 12
- Session garantie à partir de 9 participants
- Référent pédagogique : Alexandra Tkaczynski
- Référente "Personne en situation de handicap" : Véronique Ribac

**Tarif :**

800 € nets de taxe : Ce cursus est accessible en priorité aux membres du réseau Inscriptions individuelles ou plusieurs salariés d'une même institution